

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2014, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

— Reports —

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	184 291,80 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	58 911,98 €

— Soldes d'exécution —

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	1 016,37 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	64 370,42 €

— Restes à réaliser —

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	291 005,00 €
En recettes pour un montant de :	361 036,00 €

— Besoin net de la section d'investissement —

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	113 244,43 €
---	--------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

— Compte 1068 —

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	113 244,43 €
--	--------------

— Ligne 002 —

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	10 037,97 €
--	-------------